

#17 - AVRIL-JUIN 2025 - TRIMESTRIEL

# MONTS

## POUR TOUS



### FINANCES

**Budget 2025 : dynamique de progrès P.4**

#### ESPACE PUBLIC P.8

CIMETIÈRE DES GRIFFONNES

#### ACTIONS SOCIALES P.10

REGISTRE COMMUNAL

#### CULTURE P.12

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



# actualités.

## FÊTE NATIONALE

### Monts en couleurs

Lundi 14 juillet, rendez-vous **Prairie de la Fontaine** pour célébrer ensemble la Fête nationale à Monts. Au programme : **ouverture à 19h** avec restauration et buvette proposées par le Comité des fêtes montois ; place à la **danse** et à la **musique** dès 21h pour vous amener jusqu'au **feu d'artifice** qui illuminera le ciel montois à partir de 23h. Venez nombreux partager ce **moment de fête** en famille ou entre amis.



## BUREAU DE POSTE

### Période estivale

Une organisation spécifique est mise en place durant juillet et août. Le bureau de Poste est **fermé chaque lundi** de ces deux mois. Les jours et horaires d'**ouverture** sont les suivants : du **mardi** au **vendredi** de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h30. Durant cette période, **le facteur continue de passer** du lundi au samedi. Les services postaux restent également accessibles en ligne. Le bureau de Poste sera à nouveau ouvert aux horaires habituels dès le lundi 1<sup>er</sup> septembre.

## TERRES DU SON

### Proposer un hébergement

Touraine Vallée de l'Indre a souhaité renouveler son partenariat avec le festival Terres du Son, en proposant un outil permettant de **mettre en contact festivaliers, riverains et hébergeurs du secteur**. L'objectif est également d'encourager les festivaliers à rester sur le territoire et à en découvrir toutes ses richesses. Cet outil est simple. Riverain ou hébergeur professionnel, proposez votre jardin, une chambre ou votre maison ! Le festivalier consulte votre annonce et peut prendre directement contact avec vous.

[terresduson-hebergement.fr](https://terresduson-hebergement.fr)

02 47 34 20 00



## FORTERESSE DE MONTBAZON

### Accès illimité

En 2025, le pass annuel est de retour. Profitez de votre **accès gratuit** et illimité à la Forteresse durant la saison estivale et celle du Village du Père Noël. Retirez votre entrée en Mairie et convertissez-la en **pass individuel** lors de votre premier passage à la Forteresse, avec présentation d'un justificatif de domicile.

[forteresse demontbazon.com](https://forteresse demontbazon.com)

## CIMETIÈRES

### Information facilitée

La Ville de Monts met en place une plateforme qui vise à faciliter l'accès à l'information relative aux cimetières des Griffonnes et du Vieux Bourg. Elle offre la possibilité de **rechercher une concession** à partir du nom du défunt et de **visualiser l'emplacement** sur la cartographie. Le **règlement intérieur** des cimetières et les **tarifs des concessions** y sont également consultables. La plateforme est accessible depuis le **panneau numérique** installé en fronton de Mairie et le **site Internet** de la Ville. Le dispositif d'accès sera prochainement complété par l'affichage d'un **QR code déployé dans les cimetières**, permettant de disposer d'informations actualisées en temps réel. À Monts, les cimetières communaux sont ouverts toute l'année, de 9h à 19h15.

## SOLIDARITÉ

### Don de sang

Vous faites déjà partie de la chaîne solidaire du don de sang ou souhaitez la rejoindre ? Notez les trois dates de collecte programmées à Monts (espace culturel Jean Cocteau ; 15h - 19h) : **jeudi 10 juillet, lundi 15 septembre, lundi 10 novembre**. Donner son sang prend environ une heure et a le pouvoir de sauver des vies.

[dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)



Actualités

Édito

DOSSIER

Finances

Budget 2025 :

dynamique de progrès

Bâtiments

Espace public

Aménagement

Actions sociales

Culture

Associations

En bref

Tribunes

2  
3  
4  
6  
8  
9  
10  
12  
14  
17  
18

# édito.

## Chères Montoises, chers Montois

**À** la lecture de votre magazine trimestriel Monts Pour Tous, un focus particulier sur le budget municipal vous renseigne sur la santé financière de la commune.

Sans « spoiler » ou vous dévoiler le dossier « spécial Finances », nous pouvons dire que le budget 2025 voté en mars reflète un équilibre comptable maîtrisé.

Dans un contexte économique mondial morose, nous parvenons à investir sur l'ensemble de nos compétences tout en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement, effort indispensable pour développer notre offre de services.

Pour générer une recette supplémentaire nous permettant d'absorber de futures dépenses contraintes, notamment en cotisations et taxes qui impacteront lourdement notre budget communal, nous augmenterons très légèrement notre taxe foncière (+ 2 %).

### **BUDGET 2025, UNE GESTION MAÎTRISÉE**

2025 ne rimera pas avec immobilisme ; nous serons ambitieux pour :

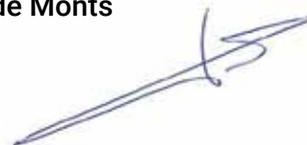
– conforter le gymnase des Hautes-Varennes où plus d'un million d'euros sera investi pour vous garantir un bâtiment pérenne et sécurisé,

– construire un nouveau restaurant scolaire inauguré pour la fin de l'année 2026.

En renouvelant nos efforts dans les domaines de l'accessibilité, de la scolarité, voirie ou bien encore de la solidarité et de la culture, ce budget 2025 n'oublie personne et renforce notre volonté de vous offrir un avenir radieux et de vous convaincre de rester sur notre commune pour, ensemble, imaginer un avenir commun.

Parce que gouverner c'est prévoir, le budget 2025, au-delà de l'équilibre financier garanti, nous engage à réfléchir et à nous projeter sur 2026 où ambition et détermination seront les marqueurs forts d'un mandat réussi... à votre service.

**Laurent Richard**  
Maire de Monts



Monts Pour Tous, le magazine de la Ville de Monts  
Directeur de la publication : Laurent Richard, Maire de Monts  
Coordination et rédaction : Christophe Faget  
en collaboration avec les adjoints, conseillers et services municipaux  
Photos : Ville de Monts, Observatoire des ambrosies, Tonton Copain, Polichinelle, EHPAD La Vasselière.  
Commission Communication : Daniel Batard, Bénédicte Beyens, Cécile Letellier, Béatrice Odink, Katia Prévost, Christelle Roméo, Alain Salmon



Conception et réalisation : Projectil Sogepress  
Régie publicitaire : Projectil Sogepress  
Impression : ISF Imprimerie  
Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement  
Tirage : 3 600 exemplaires  
Distribution dans toutes les boîtes aux lettres de la commune par Médiapost  
Disponible en Mairie et en version numérique sur monts.fr  
Ne pas jeter sur la voie publique

Connectez-vous aux actualités de la Ville de Monts :

 @VilledeMontsOfficiel @culturemonts  
 @culturemonts  
 @servicecultureldemonts1966  
 Panneau Pocket, application gratuite sur téléphone ou sur ordinateur



MONTS.FR

Scannez les QR code dans les pages pour plus d'informations

# BUDGET 2025 : DYNAMIQUE DE PROGRÈS

Le budget de la Ville de Monts a été voté le 18 mars en Conseil Municipal. Les prévisions 2025 concilient investissements futurs et contraintes présentes, appuyées par une gestion rigoureuse et maîtrisée, dans un contexte d'incertitudes économique et politique.

La Municipalité maintient ses orientations d'**investissements ambitieux** pour **développer** une offre de services de proximité, **entretenir et sauvegarder** les bâtiments communaux, et **améliorer** le cadre de vie de la commune.

En 2025, près de **3,5 millions d'euros** sont consacrés aux dépenses d'équipements : création d'un **restaurant scolaire**, finalisation des travaux de réhabilitation du **gymnase des Hautes-Varennes**<sup>1</sup>, mise en place d'un dispositif de **vidéo protection**.

Les dépenses d'investissement prennent également en considération les **besoins matériels des services municipaux** pour permettre aux agents d'assurer leurs missions dans les meilleures conditions **au service de l'action publique montoise**.

Grâce à la maîtrise des dépenses et la gestion rigoureuse des recettes, **aucun emprunt n'a été contracté depuis 2022** contribuant ainsi à diviser quasiment par deux la charge financière et à consolider la capacité d'autofinancement de la commune. **L'endettement se réduit tous les ans** ; à fin 2025, il sera inférieur à 2 millions d'euros.

La gestion rigoureuse des recettes s'appuie notamment sur le travail



important et constant des services de la Ville pour **identifier les subventions** destinées à accompagner le financement des projets municipaux. Deux demandes ont été déposées : l'une auprès des services de l'État pour le restaurant scolaire (400 000 €), l'autre auprès du Conseil départemental d'Indre-et-Loire pour le gymnase des Hautes-Varennes (306 000 €).

**L'absence de perspectives** sur les politiques publiques nationales, **les aléas conjoncturels économiques** et la **pression budgétaire croissante**, notamment due à la réforme

gouvernementale de la CNRACL<sup>2</sup>, ont conduit, pour la première fois depuis 2017, la Municipalité a voté une hausse de 2 % des taux d'imposition locaux.

Actée par décret en janvier 2025, la réforme de la CNRACL prévoit une **augmentation de 9 points du taux de cotisation employeur d'ici 2028**, passant de 34,65 % à 43,65 %. Elle entraînera un surcoût de plus de 150 000 € pour la Ville, sans amélioration de la rémunération nette pour les agents.

Cette hausse modérée des taux d'imposition permet d'**anticiper la charge structurelle** et de **préserver les équilibres financiers**, tout en **maintenant une fiscalité par habitant inférieure** à celle des communes comparables.

Le budget primitif 2025 traduit l'**engagement responsable** et l'**action volontariste** de l'équipe municipale à inscrire le territoire communal dans une **dynamique continue** de progrès et de consolidation du cadre de vie montois.

<sup>1</sup> Monts Pour Tous #16 (p. 4-5)

<sup>2</sup> Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales

## COMPRENDRE LE BUDGET DE LA COMMUNE

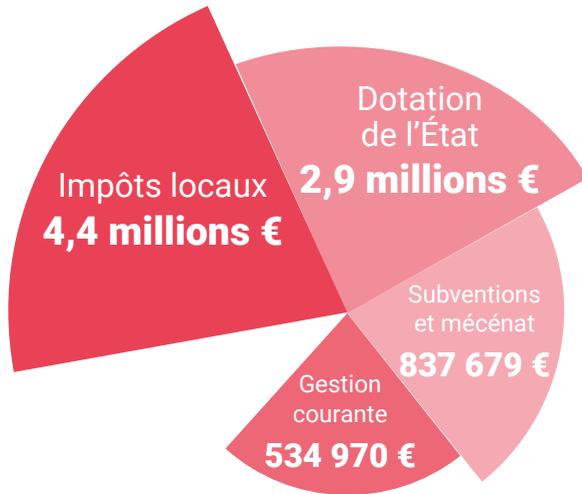
Le budget se compose de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La première regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (charges de personnel, charges à caractère général, subventions associatives, intérêts de la dette) et à la réalisation des actions courantes (prestations de service). Les recettes proviennent des impôts (taxes foncière et d'habitation) et revenus locaux

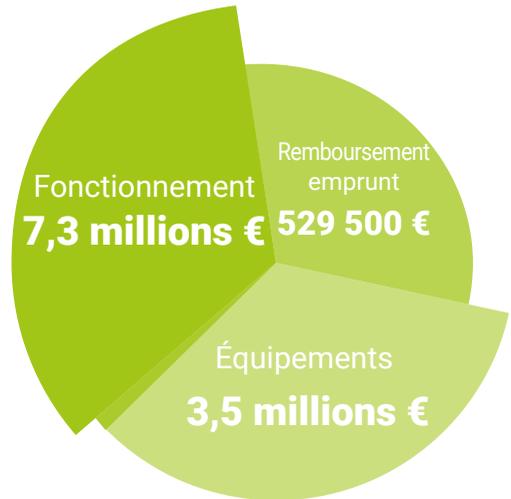
(cantines, billetterie, locations de salles communales), de l'État (dotations) et de partenaires institutionnels territoriaux.

La seconde section concerne le financement de projets structurants et durables qui préparent l'avenir de la commune. Elle concerne les dépenses ou les recettes à caractère unique pour des projets de construction, d'entretien ou d'équipement en matériel.

RECETTES 2025  
RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES 2025  
RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS



Restaurant scolaire  
**1 587 500 €**

Gymnase des Hautes-Varennes  
**842 400 €**



Voirie (dont la réfection de la route de Vontes)  
**217 000 €**

Prévention Sécurité (dont la mise en place du système de vidéo protection)  
**166 500 €**



Budget municipal 2025



Flotte automobile (dont l'acquisition d'une balayeuse neuve)  
**147 000 €**

# GYMNASE DES HAUTES-VARENNES

L'équipement communal entre dans sa nouvelle phase de travaux. Jusqu'à la fin de l'année, les portes en sont closes pour leur réouverture prévue en janvier 2026.

**L**e gymnase des Hautes-Varennes demeure, pour la Municipalité, une **priorité absolue du programme de réhabilitation** des bâtiments communaux. Comme annoncé<sup>1</sup>, il est **intégralement fermé** depuis le 2 juin. Les sept salles sont inaccessibles pour conduire la seconde étape de la réfection du bâtiment. Seule l'entreprise chargée des travaux est habilitée à y intervenir. Après la **réfection totale et finalisée de la toiture** (étanchéité et isolation), les travaux concernent la **chaufferie** et son **réseau** devenus **hors d'usage**, la production et distribution d'**eau chaude sanitaire**.

Alain Jaouen, Adjoint au Maire en charge des Bâtiments rappelle que « ces travaux assureront un meilleur confort pour tous et participeront à un usage optimal et performant ». En effet, les travaux visent un double objectif. Le premier est de **répondre aux associations montoises et autres structures**, utilisatrices du gymnase, qui ont fait part de dysfonctionnements et de l'inconfort engendré. Le second est de poursuivre les **actions de sauvegarde et d'entretien des bâtiments**, alliées à celles du plan de sobriété énergétique<sup>2</sup>.



**Lundi 2 juin : début de la nouvelle phase des travaux du gymnase**

« Le défi logistique et financier de la réhabilitation du gymnase traduit une nouvelle fois notre action volontariste à préserver l'ensemble de notre bâti et n'a pour but que de garantir un équipement sécurisé afin d'assurer, pour tous et pour des décennies, des conditions durables pour y aimer et développer la pratique sportive » souligne Laurent Richard, Maire de Monts.

<sup>1</sup> Monts Pour Tous #16 (p. 4-5)

<sup>2</sup> Monts Pour Tous #14 (p. 4-5)

## DÉROULÉ DES TRAVAUX

Cinq étapes sont planifiées de **juin à décembre 2025** pour réaliser la rénovation complète des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire du gymnase des Hautes-Varennes.

**Étape 1** : période de préparation

**Étape 2** : dépose des installations existantes

**Étape 3** : pose des équipements neufs

**Étape 4** : essais et mises en service

**Étape 5** : réception des travaux

**La complexité et l'ampleur des travaux** sont deux facteurs qui ont conduit à décider de la fermeture intégrale de l'équipement : les systèmes concernés par la rénovation courent sur les 3 500 m<sup>2</sup> de sa superficie. La **sécurité des utilisateurs** et l'**utilisation des sept salles rendues non-conformes** par les travaux ont également motivé la décision de neutraliser l'entièreté du gymnase.



## BÂTIMENTS



Remplacement à venir de la chaudière existante.



1,3 km linéaire de réseaux de chauffage et de plomberie à remplacer.



Réfection totale finalisée de la toiture pour un montant de 208 022 € TTC



350 m linéaires de panneaux rayonnants, installés au plafond, à déposer.



### CIMETIÈRE DES GRIFFONNES

## LIEU DE RECUEILLEMENT ACCESSIBLE

Le cimetière poursuit son évolution. Les travaux pour un **accès adapté à tout public** à ce lieu de recueillement et d'hommage sont terminés. La récente phase a consisté en la réalisation d'une allée en béton lavé avec reprise de la pente afin de **faciliter la venue de personnes en fauteuil**. Elle complète celle du cheminement sur la partie haute du cimetière.

Des travaux ont également été menés qui étendent le **Jardin des souvenirs**, espace cinéraire, complété de 30 cavurnes. Une opération qui en accompagne de connexes telles que la réalisation d'une **voie de circulation** (fin juillet) pour les pompes funèbres et l'installation de **quatre bancs** situés le long de l'allée principale, de part et d'autre du monument dédié aux victimes de l'explosion du Ripault.

Ces aménagements ont été réalisés pour un **montant total de 62 000 TTC**. Une initiative municipale qui s'inscrit dans l'action continue d'améliorer le cadre de vie et l'accès à l'espace public montois.



### RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Ce document précise les responsabilités des services municipaux et des concessionnaires et ayants droit quant à **l'entretien du cimetière**. Il est affiché sur place ainsi que consultable depuis le site Internet de la Ville et la nouvelle plateforme d'information dédiée aux cimetières communaux (cf. p. 2).

Cimetière



### LA BILLETTE - VONTES

## MISE EN SÉCURITÉ

« Les demandes des riverains ont été entendues et, avec Pierre Latourrette, nous suivons activement les dossiers » indique Laurent Richard, Maire de Monts.

Point d'étape sur les **projets d'aménagements** pour le **respect de la vitesse** maximale autorisée sur les routes principales qui traversent chacun des lieux-dits et pour la **mise en sécurité** des habitants.

Communale, la route de La **Billette** est partagée avec la Ville de Joué-lès-Tours. Les **échanges et concertations** ont ainsi associé les deux villes ainsi que la Métropole de Tours. Sous réserve de la validation du projet dans sa globalité par chacune des collectivités, les travaux

d'aménagements routiers seront réalisés cette année. **La section du dossier concernant la Ville de Monts est prête.**

La route de **Vontes** étant de la compétence du Conseil départemental, la demande d'aménagements lui a été soumise. Les **échanges entre les deux collectivités** ont conduit à un **schéma d'implantation** élaboré par le Département. À l'obtention de ce schéma et conformément à celui-ci, la Ville a fait procéder à l'installation de **chicanes provisoires**. Une **action pro-active** dans la perspective des aménagements définitifs qui sont prévus d'être réalisés au cours du second semestre.

### PLACE DE LA RAUDERIE

## RÉSERVÉ AUX LIVRAISONS



La Place de la Rauderie bénéficie maintenant de **zones autorisées aux opérations de chargement et de déchargement**.

« Un nouvel aménagement qui revêt un double objectif » souligne Pierre Latourrette, adjoint au maire en charge de la Voirie et des Espaces verts.

Le premier vise à **assurer la sécurité des piétons** cheminant sur le trottoir. En effet, des conducteurs de véhicules professionnels s'y engageaient pour stationner et effectuer leur opération.

Le second répond aux **sollicitations** exprimées auprès de la Municipalité par le **bureau de Poste** et les **commerçants** installés sur la Place. L'absence de zones de livraison générait gêne et inconfort dans l'exécution des opérations de chargement et de déchargement.

Les étapes nécessaires à la **définition des nouveaux emplacements** ont été confiées aux services Espace public et Sécurité urbaine de la Ville. Leur réalisation, pour un montant de 960 € TTC, a consisté au retrait du marquage au sol existant et à la pose d'un marquage de couleur jaune, identifiant les zones réservées.

L'arrêt ou le stationnement gênant sur ces zones expose à une verbalisation et au risque de mise en fourrière du véhicule concerné.

## AMBROISIE

# PLANTE ENVAHISSANTE ALLERGÈNE

Cinq grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour que des **manifestations allergiques** apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite, conjonctivite, trachéite, toux et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50 % des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

La plante germe de fin avril à mi-juin et sa pollinisation s'étend d'août à fin octobre. Elle concurrence, de par son cycle de vie, les **cultures de printemps**. Il en résulte une diminution des rendements et de la qualité des cultures ainsi qu'une contamination des lots de semences.

Limitier l'expansion de cette plante constitue un **enjeu de santé publique**. Compte tenu des impacts sanitaire, économique et agricole, le préfet d'Indre-et-Loire, en lien avec l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire, a pris un arrêté afin de **lutter contre l'ambroisie**.

Parmi les dispositions de l'arrêté figure l'incitation à utiliser la plateforme **Signalement Ambroisie** pour une meilleure connaissance de la présence d'ambroisie dans le département. En effet, de nombreux foyers ont été identifiés en



Indre-et-Loire. Chacun peut contribuer à sa gestion en signalant sa présence. A ce jour, l'ambroisie n'est pas identifiée sur la commune de Monts.

 [signalement-ambroisie.fr](https://signalement-ambroisie.fr)

ARS Centre-Val de Loire



## PLAN LOCAL D'URBANISME

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2025-09P en date du 16 mai 2025, une enquête publique relative à la **révision allégée** n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune est ouverte jusqu'au **jeudi 10 juillet 2025**, 17h. Le Tribunal Administratif d'Orléans a désigné M. Pascal Ribeaux en qualité de commissaire enquêteur.

Les **pièces du dossier**, dont chacun peut prendre connaissance, sont mises à la disposition du public à l'Hôtel de Ville et dans le site Internet de la Ville. Les éventuelles **observations** sont à consigner sur le registre d'enquête publique disponible en Mairie ou à adresser par écrit (en précisant « À l'attention de Monsieur

le Commissaire enquêteur ») à l'Hôtel de Ville ou par email ([enquetepubliqueplu@monts.fr](mailto:enquetepubliqueplu@monts.fr)).

Dès la réception du **rapport** et des **conclusions** du commissaire enquêteur par les services, le public pourra les consulter en Mairie pendant un an après la date de clôture de l'enquête. La **décision susceptible d'être prise** à l'issue de l'enquête publique sera arrêtée par le Conseil Municipal de la Ville de Monts.

Le public peut demander toute information auprès du **service Aménagement et Urbanisme** de la Ville.

 02 47 34 11 80

 [amenagement@monts.fr](mailto:amenagement@monts.fr)

## MSP

## ESPACES EMBELLIS



Mardi 22 avril, les services du Pôle Aménagement du territoire sont intervenus pour réaliser l'**embellissement des trois patios** qui agrémentent la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP).

La réalisation décorative, conçue par le service Espaces verts en charge de l'entretien des patios, contribue à un **quotidien accueillant** pour les professionnels de la MSP et la patientèle qui les visite. L'opération a également mobilisé les services Bâtiments, Espace public et Voirie-Logistique. Chaque patio propose une **ambiance personnalisée** par la sélection des plantations végétales et composants minéraux qui y ont été agencés. Le choix des végétaux s'est porté sur des variétés résistantes à la chaleur, nécessitant **peu d'entretien** et **économiques en eau**.

Équipement communal, la MSP est née de la **volonté partagée de la Municipalité et des professionnels de santé** de maintenir et d'améliorer l'offre de soins sur la commune. Un projet qui a été **mis à l'honneur** et salué lors du **Forum des Maires d'Indre-et-Loire** organisé par la Région Centre-Val de Loire en octobre dernier.

Avril 2025 a marqué les **deux ans d'ouverture** de la MSP.

## REGISTRE COMMUNAL

### POUR QUI ET POUR QUOI

La Ville de Monts tient un registre nominatif qui recense les **personnes âgées, isolées ou handicapées résidant sur la commune**. L'inscription sur ce registre résulte d'une **démarche volontaire**, émanant de la personne concernée ou d'un tiers agissant pour son compte. La finalité exclusive est de **permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux** en cas de mise en œuvre, sous l'autorité du préfet, du plan départemental d'alerte et d'urgence.

Conformément à **l'article R.121-3 du Code de l'action sociale et des familles**, seules les personnes énoncées ci-dessous et résidant à leur domicile peuvent être inscrites sur le registre nominatif :

- être âgé de 65 ans et plus,
- être âgé de plus de 60 ans et être reconnu inapte au travail,
- être adulte handicapé.

Il est proposé aux Montois inscrits au registre communal de bénéficier, en période de canicule et en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, d'un **contact périodique (1<sup>er</sup> juin au 15 septembre)** avec

**Registre communal**

Inscription auprès du CCAS

CCAS  
Centre Communal d'Action Sociale  
MONTS

- être âgé de 65 ans et plus
- être âgé de plus de 60 ans et reconnu inapte au travail
- être adulte handicapé
- résider à domicile

le CCAS de la Ville de Monts afin d'apporter conseil et assistance.

Pour rappel, la constitution du registre nominatif est une **obligation légale** (articles L. 2212-2 et L. 2212-4 du Code général des collectivités territoriales). Les données du registre sont confidentielles, conservées et mises à jour par le CCAS de Monts chaque année.

Vous-même, ou une personne de votre entourage, êtes concerné et vous souhaitez **vous inscrire au registre communal** ?

Le formulaire d'inscription est disponible au téléchargement dans le site Internet de la Ville ou à retirer auprès du CCAS à l'Hôtel de Ville. Il est également possible de procéder à l'inscription par téléphone en contactant le CCAS.

Registre communal



## COLLECTE ALIMENTAIRE

### RENDEZ-VOUS DE LA GÉNÉROSITÉ

En mai 2024, la collecte pour la Banque Alimentaire de Touraine a dépassé les 900 kg de denrées. Cette année encore, votre générosité a été au rendez-vous de la collecte du printemps : **plus de 1 300 kg** de denrées ont été recueillis par les bénévoles du CCAS. Une générosité qui participe à **améliorer le quotidien de personnes en situation de précarité alimentaire**. Le CCAS remercie les **participants solidaires** de la collecte, les **bénévoles présents** sur l'opération et son **partenaire, Super U**, de son accueil et de son attention à réaliser des sacs avec leur contenu prêts à emporter.

## CÉLÉBRATION

### JOYEUSE CENTENAIRE

Le 26 mars 2025 a été marqué d'une **célébration particulière**. Lucienne Freslon, résidente à l'EHPAD La Vasselière, a soufflé sa **centième bougie** avec sa fille et son gendre. Elle est grand-mère et arrière-grand-mère. Montoise depuis l'âge de 6 ans, Lucienne a travaillé à la poudrerie du Ripault et dans les écoles communales comme agent spécialisé des écoles maternelles puis ATSEM. L'heureuse centenaire a reçu la visite de Laurent Richard, Maire de Monts, et de deux élus qui, avec l'équipe de La Vasselière et les résidents, lui ont tous souhaité un **joyeux anniversaire**.



### REPAS DES ANCIENS

# PARTAGE ET CONVIVIALITÉ

Il est le premier événement de la rentrée du CCAS et rassemble les aînés montois : le repas des anciens. Plus qu'un simple déjeuner, ce rendez-vous annuel se veut être une parenthèse de **convivialité** chaleureuse, de **souvenirs** partagés et d'**attention**.

Ce repas s'inscrit dans les missions du CCAS : **renforcer le lien social et rompre l'isolement**. Il est l'occasion pour chacun des convives d'entretenir des liens ou d'en tisser de nouveaux. Des rencontres et des échanges qui contribuent à **maintenir une vie sociale active**.

Traditionnellement accueilli à l'Espace culturel Jean Cocteau, le repas des anciens se tiendra le **dimanche 5 octobre à 12h où 130 convives sont attendus**. L'**animation musicale** qui ponctuera le déjeuner sera également un appel à **entrer en piste pour danser**. Une **contribution de 14 €** est demandée aux participants.



#### Modalités de participation :

- être Montois de 75 ans et plus à la date du repas ; le conjoint est convié sans condition d'âge,
- être obligatoirement inscrit sur la liste des participants au déjeuner,
- inscription auprès du CCAS de la Ville de Monts.

À compter d'août, les inscrits au repas

recevront une invitation à retourner au CCAS pour confirmer leur présence au déjeuner ou leur choix de bénéficier d'un colis gourmand en cas d'indisponibilité le jour du repas.

#### Contact CCAS :

☎ 02 47 34 11 92  
✉ [ccas@monts.fr](mailto:ccas@monts.fr)

### SEMAINE BLEUE

# UN RENDEZ-VOUS PRINTANIER PLÉBISCITÉ



Au programme de la 9<sup>e</sup> édition de la **semaine d'animations offertes aux seniors et retraités montois** : visites, ateliers, découvertes, bien-être et relaxation. Une large variété d'activités qui ont été pensées pour eux, en écho à leurs envies et à leurs besoins.

Les **neuf rendez-vous** proposés du 19 au 23 mai ont ainsi fait l'unanimité, en affichant tous **complet**, et ont accueilli près de 100 Montois. Un **intérêt** et un **enthousiasme** que les participants ont partagé avec le CCAS de la Ville de Monts.

« Un grand merci, j'ai passé une excellente journée, merci beaucoup » par **Annette**, « Merci beaucoup pour cette journée, nous avons passé un très bon moment » par **Philippe**, « Chaque année, nous découvrons des nouvelles activités ou nouveaux sites, bravo à vous » par **Pascale**.

Le CCAS remercie **tous les participants** pour cette très agréable semaine passée ensemble ainsi que les **partenaires** qui ont permis leur accueil et la programmation de cette Semaine Bleue montoise 2025.

Pour la deuxième année consécutive, ce rendez-vous annuel très attendu est organisé sur la **saison du printemps**. Un choix qui vise à proposer des sorties, notamment dans les parcs ou jardins, afin de profiter de cadres naturels et magnifiés en cette saison.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

# RENTRÉE 2025-2026 : INSCRIPTIONS OUVERTES



Créée il y a près de 20 ans, l'École Municipale de Musique de Monts propose l'**éveil musical** et l'**enseignement de la musique** ainsi que l'**apprentissage des instruments** (piano, guitare, flûte traversière, basson, saxophone, violon, batterie et percussions). Cette **formation complète** permet de découvrir le monde de la musique au travers de diverses activités. Les atouts sont nombreux : développer l'écoute, la communication, l'observation, la motricité, la mémoire, l'expression, la sensibilité...

Tous les élèves participent à une **pratique collective**, quel que soit leur niveau. Ainsi, pour les élèves débutants, la pratique chorale est tout à fait adaptée. À partir de la 3<sup>e</sup> année, lorsque les acquis techniques le permettent, les élèves intègrent un ensemble en lien avec leur instrument (classe d'orchestre, ensemble de saxophones, atelier jazz/musiques actuelles, orchestre symphonique, musique de chambre, drumline).

Le répertoire, présenté lors de **représentations publiques**, est aussi varié que possible. Jouer en public est un **aboutissement personnel et artistique** pour l'élève musicien. Il lui permet d'acquérir la confiance en soi, de définir des objectifs fixés tout au long de l'année, de développer

sa capacité à gérer le stress, et enfin, **d'être fier de se produire devant sa famille et ses amis**. Le tout avec la **complicité de son enseignant**.

Que vous soyez débutant ou musicien confirmé, enfant ou adulte, l'École Municipale de Musique vous reçoit pour découvrir ou approfondir votre pratique musicale, encadrée par une **équipe pédagogique expérimentée**.

Les **inscriptions** sont **ouvertes** pour la prochaine rentrée. Vous souhaitez rejoindre un établissement d'enseignement artistique, proche de chez vous ? Le dossier d'inscription est disponible dans le site Internet de la Ville ou en Mairie.

☎ 07 57 43 25 51

✉ [ecolemusique@monts.fr](mailto:ecolemusique@monts.fr)

École Municipale  
de Musique



VOS PROCHAINS  
RENDEZ-VOUS  
CULTURELS À MONTS

DU VENDREDI 11 AU  
DIMANCHE 13 JUILLET

**Festival Terres du Son**  
Domaine de Candé  
Musiques actuelles  
🌐 [terresduson.com](http://terresduson.com)

JEUDI 17 JUILLET

**Théâtre de l'Ante**  
Parvis de l'Hôtel de Ville  
Théâtre, arts de rue

VENDREDI 15  
ET SAMEDI 16 AOÛT

**Théâtre de l'Ante**  
Domaine de Candé  
Théâtre, arts de rue

SAMEDI

20 SEPTEMBRE

**Soirée de l'Équinoxe**  
Espace culturel Jean Cocteau  
Musiques actuelles, spectacle  
pyrotechnique, arts de la rue



Monts | DONS | Informations : 06 27 62 37 56 | culture@monts.fr

Saison  
culturelle  
2025 à Monts



**DEBOUT POUR LA CULTURE**

# ACTION DE SOUTIEN

Lors du spectacle Les Virtuoses, les élus de la Municipalité, membres de la commission culturelle, et le service Culturel de la Ville de Monts ont réaffirmé leur **engagement pour la culture** à travers l'opération « Debout pour la Culture ! Debout pour le service public ! ».

Avec le public présent dans la salle de l'Espace Jean Cocteau, **tous se sont levés symboliquement**, à l'instar des 40 000 professionnels de la culture, face aux choix budgétaires des financements publics.

Le service Culturel a rappelé la **situation alarmante** qu'à chaque coupe budgétaire de 20 000 €, c'est l'équivalent d'un **emploi permanent** (structure culturelle, emplois artistique, technique ou administratif intermittent) qui est menacé de disparition. Que chaque **perte d'emploi**, c'est l'**accès à la culture**



**qui recule** pour toute la population française à travers la suppression de créations, de représentations, d'actions de médiation ou d'éducation artistique, d'interventions culturelles...

À Monts, **l'équipe municipale réaffirme son soutien à la Culture** en maintenant

un budget constant et revendique une **véritable politique** de médiation et d'accès à la culture pour tous.

Une **opération très applaudie** et suivie par un public toujours plus nombreux aux rendez-vous de la saison culturelle montoise.

**MARCHÉ DE NOËL**

# ARTISANS, PROFESSIONNELS : APPEL À CANDIDATURES



L'édition 2025 du Marché de Noël de la Ville de Monts se prépare. Elle aura lieu les **samedi 13 et dimanche 14 décembre**, deux jours d'une

parenthèse enchantée autour de l'Espace culturel Jean Cocteau. Cet événement incontournable attire chaque année **plusieurs milliers de**

**visiteurs**. Au gré de leur déambulation dans les allées, ils s'émerveillent devant les **spectacles**, participent aux **ateliers créatifs** et vont à la rencontre des **exposants**. Un rendez-vous annuel hors du temps que petits et grands apprécient et qui, dans la plus magique des atmosphères, vient clôturer la saison culturelle 2025.

Vous êtes artisans ou professionnels ? Vous souhaitez **présenter vos créations et produits en participant au Marché de Noël** de Monts ? **Inscrivez-vous** en complétant le dossier téléchargeable depuis le site Internet de la Ville et adressez-le par email au service Culturel **avant le vendredi 5 septembre**.

© [culture@monts.fr](mailto:culture@monts.fr)  
 🌐 [monts.fr](http://monts.fr)

## GYMNASE DES HAUTES-VARENNES

### ACCOMPAGNER ET SOUTENIR

L'équipement multi-activités emblématique de Monts a fermé ses portes le 2 juin pour réaliser les **travaux de réhabilitation** (cf. p. 6-7) indispensables à la sauvegarde du bâtiment et qui amélioreront considérablement les conditions d'accueil.

La fermeture complète a nécessité de **relocaliser 27 associations montoises et établissements scolaires**, utilisateurs du gymnase. La Municipalité et le service Associations se sont pleinement mobilisés pour **identifier des solutions d'accueil** à Monts ou dans les communes voisines, prenant autant que possible en compte les besoins et les contraintes de chacun.

Fin février, 90 % des solutions concrétisaient l'accueil au sein d'équipements montois. Des alternatives partagées avec les utilisateurs qui ont tenu à **remercier la Ville de son accompagnement**.

Extraits :

« *Merci pour cette gestion compliquée des plannings* » par **Aiki-Dojo Monts**, « *Merci à la municipalité pour les explications et propositions* » par **Ju-Jitsu Monts**, « *Merci à la Mairie pour*



*ses efforts pour que notre association puisse continuer au mieux* », par **A.S. Monts Judo**, « *Merci pour le choix des salles proposé le 26 février* » par **Livre et Culture**, « *Trop contente d'avoir une salle sur la commune* » par **Monts Club Yoga**. À date, **l'ensemble des associations et structures utilisatrices** bénéficient d'une alternative d'accueil. L'équipe municipale et les services restent **mobilisés pour les accompagner** durant toute la période de transition.

Un accompagnement qui illustre la **politique de soutien** de la Municipalité au monde associatif montois, maillon du lien social sur le territoire, à leurs activités et projets.

Laurent Richard, Maire, et Sandrine Perroud, Adjointe chargée des associations et du sport, remercient les associations de leur compréhension ainsi que les communes qui ont mis leurs équipements à disposition.

## CARNAVAL

### APRÈS-MIDI FESTIF

Costumés et souriants, enfants et parents ont défilé le 30 mars depuis les écoles Daumain et Beaumer en direction du parvis de l'Hôtel de Ville, avant un flash mob festif.

**Musique, théâtre et gourmandises** ont rythmé cet après-midi haut en couleurs et rassembleur, porté par **l'énergie collective** des participants et **l'implication** des associations organisatrices. Ces dernières ont adressé leurs **remerciements à la Ville de son soutien** au carnaval par la mise à disposition de moyens humains et matériels.



## JOURNÉE DES ASSOS

### PRENEZ DATE !

**Samedi 6 septembre**, le complexe des Griffonnes accueillera le **rendez-vous annuel des associations montoises**. Une journée pour découvrir les activités proposées sur la commune, échanger avec les bénévoles. Culture, loisirs, sport... **un large panel d'opportunités pour toutes les envies**. Au programme : initiations, démonstrations, animations et rencontres. Petits et grands sont attendus nombreux à ce temps fort de la vie associative locale où, très certainement, vous trouverez l'activité idéale pour bien commencer la rentrée.

### MONTS, TERRE DE JEUX 2024

# SOIRÉE HÉRITAGE

Jeudi 24 avril, la Ville de Monts donnait rendez-vous pour la soirée inaugurale de deux projets imaginés pour rejoindre l'héritage de Monts, Terre de Jeux 2024.

L'exposition **'C'est Monts Asso'** ! qui met en lumière les **associations montoises** et leurs bénévoles. Installée sur le parvis de l'Hôtel de Ville, elle prendra place dans les bâtiments communaux. Les associations se sont vu remettre l'exemplaire de leur portrait par Laurent Richard, Maire de Monts, et Sandrine Perroud, Adjointe chargée des associations et du sport.

Les **parcours Sport et Culture** ont été officiellement dévoilés. Trois parcours inédits invitent à (re)découvrir le **patrimoine montois** (naturel, culturel, architectural) tout en pratiquant une **activité sportive** dans un **cadre ouvert et adapté à tous**. Une pratique qui s'appuie sur les aménagements et mobiliers urbains existants.



Abdoul Abdallah, co-président du Comité Régional Olympique et Sportif, et Catherine Gay, Conseillère régionale, ont unanimement salué et reconnu la Ville de Monts comme **« l'une des plus actives des communes labellisées Terre de Jeux 2024 dans la région »**.

Une soirée qui s'est clôturée par une séance sportive dans une ambiance dynamique avec des participants surmotivés !

Découvrez les **trois parcours sur monts.fr** dont les plans sont disponibles en Mairie.

### MONTS TALENTS

# LES SAVOIR-FAIRE MONTOIS



Plus de **330 visiteurs** sont venus rencontrer **40 exposants** rassemblés le 17 mai à l'Espace J. Cocteau pour faire découvrir leurs métier et savoir-faire. Un rendez-vous\* de proximité dédié à **l'entrepreneuriat local** au service de la dynamique économique du territoire et initié par l'association Monts Côté Pro, en partenariat avec la Ville. Une première édition en présence de Laurent Richard, Maire de Monts, et d'élus municipaux, d'Eric Loizon, Président de Touraine Vallée de l'Indre, et d'Alain Esnault, Vice-président au développement économique, Catherine Gay, Conseillère régionale, et des représentants de la CCI Touraine, accompagnés d'Elodie Puybareau, présidente de l'association.

\*Monts Pour Tous #16 (p. 14)



# Fête Nationale

LUNDI 14 JUILLET 2025

À PARTIR DE 19H

BAL 21H

FEU D'ARTIFICE 23H

Prairie de la Fontaine



RESTAURATION ET  
BUVETTE SUR PLACE



VILLE DE  
Monts



## NOUVEAU RESTAURANT

### Polichinelle

Au 12 rue Bernard Tortevoie, Guillemette et Josselin ont ouvert les portes du nouvel établissement montois où « on cuisine avec le cœur et avec des produits qui ont une histoire ». Le midi, cantine de saison dans le style d'une cuisine de marché privilégiant circuit court et cueillettes. Le soir, offre de pizzas, alliant générosité française et tradition italienne, avec une pâte réalisée à partir d'une farine de paysan boulanger, travaillée au levain. Le week-end, brisez les codes du repas traditionnel et retrouvez-vous autour d'un brunch.

☎ 02 46 46 86 06

🌐 [polichinellemonts.fr](http://polichinellemonts.fr)



## NOUVELLE ADRESSE

### JF Elec

Spécialisée dans les travaux d'installations électriques, la société montoise et ses 5 salariés déménagent au 21 rue des Écoles. Avec trois véhicules d'intervention et deux nouvelles certifications (installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et VMC), l'entreprise, créée en 2016, poursuit son développement.

✉ [jf-elec@orange.fr](mailto:jf-elec@orange.fr)

📷 [@jfelec37](https://www.instagram.com/jfelec37)



## CABINET INFIRMIER

### Reprise

Depuis mars, Sylvie Chailloux et Isabelle Nassif, infirmières, ont repris le cabinet de Margaux Machefert situé au 2C rue d'Epiray. Elles y reçoivent leur patientèle et proposent également des soins à domicile.

☎ 06 04 53 10 61

## TERRASSE ESTIVALE

### Tonton Copain

Réouverture de la terrasse pour une nouvelle saison. Jusqu'à fin août, profitez d'instant de détente et de convivialité ! Franck et Aude vous accueillent du jeudi au dimanche, de 17h à 22h. Au menu : restauration apéritive et boissons artisanales. Situé au 230 rue Francis Perrin, cet endroit insolite se trouve en bord de forêt. Conseil de vos hôtes : pensez à réserver.

☎ 06 28 69 28 36

📷 [@tontoncopain](https://www.instagram.com/@tontoncopain)



## CRÉATIONS FRANÇAISES

### D'ici et de Claire

Montoise depuis de nombreuses années, Claire met en avant l'artisanat français dans sa boutique en ligne et sur les salons où elle est présente. Elle y propose des articles de création et de fabrication française. Créatrice elle-même, ses priorités sont la diversité et la qualité : cosmétiques, objets du quotidien, décorations, bijoux...

📷 [@d.ici.et.de.claire](https://www.instagram.com/@d.ici.et.de.claire)

🌐 [dicietdeclaire.com](http://dicietdeclaire.com)

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

#### Février 2025

Axel HAYOT

Alma PETIT

Pia BOURGOIN

Jade DAHHAN DA FONSECA

Célia MARIONNEAU

#### Mars 2025

Lucien DESOUHANT DEROUBAIX

#### Avril 2025

Arthur LASNE

Elyna RECHARD DUBAS

Elio GASSE

#### Mai 2025

Sacha VILETTE

Gustave DÉSIÉRIÉ

Gabriel LAGNY



## EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Chères Montoises, Chers Montois,

Insécurité... réalité ou ressenti ??

Lorsque vous acceptez d'endosser la fonction d'élu, vous devenez souvent responsable de tout. D'un urbanisme débridé, d'un manque de commerces ou de restaurants, d'un soutien absent envers le monde associatif ou bien encore d'une insécurité grandissante au sein de notre belle commune. Que de critiques exprimées si souvent anonymement sur nos merveilleux réseaux sociaux.

Être élu c'est écouter, faire des choix, expliquer la ou les réalités budgétaires et de terrain. Concernant le sentiment d'insécurité à Monts, qu'en est-il ?

Contrairement aux affirmations diffusées sur un groupe Facebook, notre commune ne se situe pas parmi les plus visées du territoire (dixit les chiffres de la gendarmerie transmis chaque mois aux services).

L'action conjuguée de terrain de nos agents du service Sécurité Urbaine avec les gendarmes concoure à conforter une présence rassurante après des habitants de notre commune. Notre équipe souhaite vous relater une action forte de la Mairie pour lutter contre les incivilités d'une bande de jeunes mineurs.

Après les avoir identifiés s'introduisant sur l'un de nos gymnases, et dégradant pour 87 000 euros divers locaux, nous avons porté plainte et le 2 avril, le tribunal condamnait deux de ces ados à être encadrés par un éducateur, et interdire aux trois autres de s'approcher du gymnase pendant 4 mois. Vous jugerez de l'effet dissuasif de ce jugement !!

Notre équipe est consciente des problématiques, voir des traumatismes liés à un cambriolage ou à des incivilités répétées. C'est pourquoi tout en continuant notre mobilisation, nous investissons en 2025, 120 000 euros pour une vidéo protection de qualité.

En répétant sans cesse que prêter attention à son voisin est la meilleure des défenses pour combattre vol et incivilités, soyez assurés de notre détermination à préserver autant que possible, et en partenariat avec la gendarmerie, pour chacun d'entre vous, « qualité de vie et tranquillité » symboles du bien vivre à Monts.

**La liste majoritaire**

## EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Tribune non remise

**Frédéric GRILLET  
Béatrice ODINK  
Karine WITTMANN-TENEZE**



**PFA**  
Pompes Funèbres Assistance  
Depuis 1993



Pompes funèbres  
Marbrerie  
Chambre funéraire

**02 47 28 93 93**

[www.pfassistance.fr](http://www.pfassistance.fr)

Av. de la République à Chambray-lès-Tours



Rénovation, VMC, Dépannage,  
Borne de recharge, Portail  
électrique, Vidéophone,  
Alarme, Chauffage électrique  
et petits travaux de bricolage

**Jérôme FOUCHER**

06 75 55 42 71 • [jf-elec@orange.fr](mailto:jf-elec@orange.fr)

10, rue des Aubépines - 37260 MONTS



Retrouvez toutes  
les informations  
de votre commune sur  
le site officiel :

[www.monts.fr](http://www.monts.fr)

**MULTIPEINTURE**



Peinture  
Intérieure



Revêtement  
sols & murs



Ravalement  
de façade



Peinture  
Extérieure

**02 47 26 73 03**

179 rue Lavoisier - MONTS

[www.multipainteure.com](http://www.multipainteure.com)



projectil  
sogepress

Pour devenir  
**annonceur**  
contactez-nous  
**02 47 20 40 00**

3 rue de la Tuilerie - 37550 SAINT-AVERTIN

[www.projectil-sogepress.fr](http://www.projectil-sogepress.fr)